



15ème séance du Conseil municipal

14 avril 2016

n° 2/2016

Le 14 avril 2016, à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire et publique, sous la présidence de Monsieur François VERGNES, Maire.

NOMS	Présent	Absent	Représenté par	NOMS	Présent	Absent	Représenté par
VERGNES François	P			ESCANDE Bertrand	P		
POURCEL Roger	P			GUINARD Karine	P		
MOSNA Ingrid	P			HECQUET Delphine	P		
ROLS Jean-Claude	P			PAGES Francis	P		
BASSAT Michel			R. POURCEL	PONS Annie	P		
BERTRAND Sabine	P			SIE Eric	P		
BLANC-CHENU Martine	P			VIALLOU Sébastien	P		
Présents	13		Représentés	1	Absents	0	

Date de la convocation : 8 avril 2016

Secrétaire de séance : Roger POURCEL

Table des matières

15° séance du Conseil municipal.....	2
16 15 01 Assainissement.....	2
16 15 01 01 Participation pour le Financement de l' Assainissement Collectif : précisions sur l'application.....	2
16 15 01 02 Compte de gestion et compte administratif Assainissement	2
16 15 01 03 Budget Assainissement.....	3
16 15 02 Budget communal.....	3
16 15 02 01 Compte de gestion et compte administratif.....	3
16 15 02 02 Discussion sur les projets.....	4
16 15 02 03 Budget commune et Vote des taux.....	5
16 15 03 Intercommunalité.....	5
16 15 04 Avancement de la procédure PLU.....	5
16 15 05 Dénomination et numérotation des voies, procédure d'adressage.....	5

16 15 06 Personnel communal.....	5
16 15 07 Questions diverses.....	6
16 15 07 01 Linky	6
16 15 07 02 Réflexion sur la sécurité	6
16 15 07 03 Démarche sur les PAV pour les Ordures Ménagères	6
16 15 07 04 CCAS et commission extra-municipale de l'action sociale.....	6
16 15 07 05 Demande des Restos du cœur.....	6
16 15 07 06 Référent Tryfil.....	7
16 15 07 07 Nom de la région.....	7
16 15 07 08 Groupe de travail soirée municipale du vendredi 9 septembre.....	7

15° séance du Conseil municipal

16 15 01 Assainissement

16 15 01 01 Participation pour le Financement de l' Assainissement Collectif : précisions sur l'application

La rédaction de la délibération prise lors du conseil du 8 décembre 2015 n'a pas précisé que les engagements pris antérieurement sur le périmètre des jardins de Labastide et pour le projet de Tarn Habitat à Carrairoles étaient maintenus. Le maire propose de compléter la délibération comme suit :

Conformément aux engagements antérieurs qui tenaient compte des travaux de viabilisation réalisés par le lotisseur, la PFAC applicable aux terrains du lotissement « jardins de Labastide » et pour le projet de Tarn Habitat reste fixée à 3 000 € par logement.

Délibération 2016/D007		Contre	0
Elus présents	13	Abstention	0
Elus représentés	1	Pour	14

16 15 01 02 Compte de gestion et compte administratif Assainissement

Le changement de Trésorier public a entraîné une modification de l'imputation de certaines opérations qui bouleverse le Compte administratif adopté lors du précédent conseil.

Cette modification répondant aux exigences formelles de la Comptabilité publique complique grandement la lecture du budget assainissement collectif sans résoudre l'équation budgétaire délicate de ce budget perturbé par la crise immobilière qui perdure.

BUDGET ASSAINISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT

EXCEDENT OU DEFICIT COMPTABLE CUMULE AU 31 DECEMBRE 2014 (Année N-1)	- 935 961,40 €
EXCEDENT OU DEFICIT COMPTABLE AU 31 DECEMBRE 2015	967 778,40 €
EXCEDENT OU DEFICIT COMPTABLE CUMULE AU 31 DECEMBRE 2015	31 817,00 €
Cet excédent ou déficit sera repris au Budget Primitif de l'exercice 2016 à la ligne 001 recette ou dépense	
RESTES A REALISER RECETTES 2015	
RESTES A REALISER DEPENSES 2015	33 500,00 €
SOLDE DES RESTES A REALISER	- 33 500,00 €

Excédent de financement	
Besoin de financement	- 1 683,00 €

SECTION D'EXPLOITATION

Résultat cumulé au 31 décembre 2014 (Année N-1)	918 353,10 €
Part affectée à l'investissement en 2015 (1068)	918 353,10 €
Résultat de l'exercice 2015	- 37 358,41 €
EXCEDENT OU DEFICIT COMPTABLE CUMULE AU 31 DECEMBRE 2015	- 37 358,41 €

Le Conseil municipal conformément aux dispositions réglementaires décide :

1 Couverture obligatoire du besoin de financement de la section d'investissement :

Inscription au Budget Primitif 2016 au compte 1068	
2 Report à nouveau section d'investissement compte 001	- 1 683,00 €
3 Report à nouveau section de fonctionnement compte 002	- 37 358,41 €

Délibération 2016/D008		Contre	0
Elus présents	13	Abstention	0
Elus représentés	1	Pour	14

16 15 01 03 Budget Assainissement

Les documents n'étant pas disponibles, ce budget sera adopté lors de la prochaine séance.

16 15 02 Budget communal

16 15 02 01 Compte de gestion et compte administratif

Le maire fait la synthèse de la présentation faite en réunion municipale de l'exécution du budget 2015. Le rétablissement des comptes engagé l'an dernier s'est poursuivi même si l'excédent reste à la fois modeste (40 000 €) et soumis à des recettes exceptionnelles ou aléatoires. Mais on note aussi quelques dépenses non pérennes.

Le maire constate que les efforts de rigueur ont porté leurs fruits mais qu'ils seront désormais limités. En revanche, la baisse de la DGF se poursuit : 84 393 € en 2013 pour 51 990 € en 2016, le processus n'étant pas achevé !

Le maire présente les opérations liées à la vente des terrains de Carrairoles et à la prise en compte des travaux liés.

Ce bilan permet de partir en 2016 avec un budget Investissement équilibré, toutes les dépenses prévues et les déficits antérieurs étant couverts par les recettes issues de la vente des terrains de Carrairoles.

AFFECTATION DES RESULTATS AU VU DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2015

BUDGET COMMUNE

SECTION D'INVESTISSEMENT	
EXCEDENT OU DEFICIT COMPTABLE AU 31 DECEMBRE 2014 (N-1)	- 94 598,29 €
EXCEDENT OU DEFICIT COMPTABLE AU 31 DECEMBRE 2015	- 174 022,64 €

EXCEDENT OU DEFICIT COMPTABLE CUMULE AU 31 DECEMBRE 2015	- 268 620,93 €
Cet excédent ou déficit sera repris au Budget Primitif de l'exercice 2016 à la ligne 001 recette ou dépense	
RESTES A REALISER RECETTES	438 724,00 €
RESTES A REALISER DEPENSES	148 478,00 €
SOLDE DES RESTES A REALISER	290 246,00 €
Excédent de financement	21 625,07 €
Besoin de financement	
SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Résultat cumulé au 31 décembre 2014 (Année N-1)	22 285,58 €
Part affectée à l'investissement en 2015 (1068)	22 285,58 €
Résultat de l'exercice 2015	406 011,60 €
EXCEDENT OU DEFICIT COMPTABLE CUMULE AU 31 DECEMBRE 2015	406 011,60 €
<p>Le Conseil municipal conformément aux dispositions réglementaires décide :</p> <p>1 Couverture obligatoire du besoin de financement de la section d'investissement :</p>	
Inscription au Budget Primitif 2016 au compte 1068	- €
2 Report à nouveau section d'investissement compte 001	268 620,93 €
3 Report à nouveau section de fonctionnement compte 002	406 011,60 €
4 Report exceptionnel de clôture du budget CCAS	3 511,68 €
5 Report total exercice 2016	409 523,28 €

Délibération 2016/D009		Contre	0
Elus présents	13	Abstention	0
Elus représentés	1	Pour	14

16 15 02 02 Discussion sur les projets

Le maire met l'accent sur la situation financière stabilisée de la commune mais aussi sur l'absence de marge de manœuvre. En effet, la baisse de la dotation de fonctionnement conjuguée à une imposition qui s'est alourdie sous l'effet des décisions communales mais aussi intercommunales (taxe additionnelle, TEOM), ne permet pas d'envisager des travaux de voirie pourtant nécessaires.

La mise en ligne de certaines informations relatives aux dotations a permis de confirmer le mauvais traitement réservé à Labastide et la double peine subie du fait de valeurs locatives élevées : les hausses décidées par Tarn et Dadou impactent plus fortement les Bastidois que les habitants de communes comparables. Le maire s'engage à alerter le préfet de cette situation inéquitable. Il indique avoir rappelé ce problème lors du dernier conseil de communauté et s'être abstenu lors du vote du budget.

Il présente ensuite en détail les opérations engagées et les priorités à établir.

Le maire présente le Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local et les possibilités de financement envisageables.

Les élus chargent le maire de présenter un dossier pour les cheminements doux et d'établir un plan de financement prévisionnel.

Délibération 2016/D010		Contre	0
Elus présents	13	Abstention	0
Elus représentés	1	Pour	14

16 15 02 03 Budget commune et Vote des taux

Après en avoir délibéré, afin de permettre l'équilibre du budget et le financement des investissements les élus décident d'augmenter les taux de 2 %.

Délibération 2016/D011		Contre	0
Elus présents	13	Abstention	0
Elus représentés	1	Pour	14

16 15 03 Intercommunalité

Le maire rend compte des dernières discussions. Il met en évidence l'importance de l'engagement demandé aux élus pour réaliser dans un laps de temps très court un travail considérable.

16 15 04 Avancement de la procédure PLU

Le maire rappelle aux élus que le dossier est à leur disposition au secrétariat afin de préparer la délibération d'arrêt de la phase préparatoire.
Il convient de compléter l'inventaire du patrimoine.

16 15 05 Dénomination et numérotation des voies, procédure d'adressage

Annie Pons présente les propositions de dénomination des voies. Les élus en débattent et les valident après amendement. Le tableur comportant les modifications est annexé à la présente délibération. Suite à une demande de Tarn Habitat pour commercialisation de leur offre en logement social, les élus décident de nommer la résidence regroupant les 14 logements livrables au printemps 2017 «Résidence de Tauriac ».

Il est convenu qu'il faudra prévoir dans la continuité de ce travail important la pose d'autocollant sur les boîtes aux lettres indiquant nom de la voie et numéro du bâtiment puis dans un deuxième temps la pose de plaques de voies et de panneaux directionnels.

Le maire remercie Annie Pons pour ce travail précis et indispensable.

Délibération 2016/D012		Contre	0
Elus présents	13	Abstention	0
Elus représentés	1	Pour	14

16 15 06 Personnel communal

Le maire propose de créer le poste d'adjoint technique principal de 2° classe à temps complet à compter du 1^{er} janvier 2016 pour permettre la promotion de José Fernandes. A l'image de ses

collègues, mais avec d'autant plus que mérite qu'il assume la responsabilité du service technique, José Fernandes est un agent efficace et disponible qui mérite largement cette promotion.

Délibération 2016/D013		Contre	0
Elus présents	13	Abstention	0
Elus représentés	1	Pour	14

16 15 07 Questions diverses

16 15 07 01 Linky

L'examen des dangers supposés du nouveau compteur a été réalisé en réunion municipale à l'initiative de Sabine Bertrand. Les différents arguments ont été examinés. Les risques mis en avant par les opposants ont été relativisés, le maire présentant la démarche qu'il a engagée en vue d'une mutualisation du compteur intelligent avec d'autres services dont l'eau potable. Il a été souligné que le déploiement de Linky est annoncé depuis 5 ans et qu'il est à la fois curieux et contre-productif d'en contester la mise en œuvre alors que tout est connu depuis longtemps.

Annie Pons fait part de son opposition au déploiement de Linky.

16 15 07 02 Réflexion sur la sécurité

Labastide n'échappe aux maux de ce début de siècle : cambriolages, insécurité routière, incivilités répétées. Pour répondre à ces enjeux, les élus sont convenus d'étudier différents dispositifs de nature à réduire les faits problématiques.

Avec l'aide de la Gendarmerie, que le maire remercie chaleureusement, une étude sur la vidéo protection a été engagée. Elle se poursuivra dans les prochains mois.

La Gendarmerie promeut aussi le dispositif « citoyens vigilants » qui met à contribution des citoyens volontaires pour assurer une veille sur le territoire communal. Le maire rend compte d'une information critique sur ce dispositif émise par le Front de Gauche.

16 15 07 03 Démarche sur les PAV pour les Ordures Ménagères

Le maire informe les élus de la rencontre avec un couple propriétaire d'une maison à proximité du lieu envisagé pour le PAV Ouest. Ce couple a manifesté son opposition à ce projet pour les nuisances qu'il pourrait engendrer et le risque de dévaluer la maison. Les arguments des élus présents à cette rencontre ne semblent pas avoir porté.

Une nouvelle réunion avec les propriétaires du terrain qui pourrait accueillir le PAV est programmée pour la semaine du 18 au 23 avril.

16 15 07 04 CCAS et commission extra-municipale de l'action sociale

Roger Pourcel fait un compte rendu rapide du dernier CCAS et propose aux élus la création d'une commission extra-municipale de l'action sociale qui est validée. Ses membres actuels sont ceux de l'ancien CCAS mais tout le monde peut faire acte de candidature auprès de la mairie.

Le maire poursuit sur des informations relatives à la situation difficile d'un administré.

16 15 07 05 Demande des Restos du cœur

Le maire présente la demande et expose sa proposition de rejet de la demande formulée. Il regrette que la commune ne soit considérée que comme un pourvoyeur de ressources et non comme un

partenaire de l'action de cette ONG alors que les synergies seraient sans doute importantes si la communication pouvait se nouer. Il transmettra ces remarques à l'association.

16 15 07 06 Référent Tryfil

Les élus sont sollicités pour prendre cette responsabilité qui sera attribuée lors du prochain conseil.

16 15 07 07 Nom de la région

Le Conseil n' a pas de position consensuelle sur le nom de la grande région. Le maire incite les élus à se positionner sur le site du conseil régional.

Le maire propose de compléter le blason par l'inscription en son centre de la croix occitane.

16 15 07 08 Groupe de travail soirée municipale du vendredi 9 septembre

Il est convenu que chaque élu sera impliqué à sa mesure dans l'organisation de cette manifestation.

La séance est levée à 00h00.

François VERGNES	Roger POURCEL	Ingrid MOSNA	Jean-Claude ROLS	Michel BASSAT
				Représenté par R. Pourcel
BERTRAND Sabine	BLANC-CHENU Martine	ESCANDE Bertrand	GUINARD Karine	HECQUET Delphine
PAGES Francis	PONS Annie	SIE Eric	VIALLOIN Sébastien	